



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,
Chers Amis,

Je saisis l'opportunité d'une enquête menée dans le cadre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) pour vous présenter le numéro 5 de notre bulletin municipal.

L'objectif de cette enquête est de connaître vos habitudes de déplacements vers les centres d'intérêt de la commune.

Nous pourrions ainsi mieux comprendre vos itinéraires et évaluer les priorités sur de possibles actions à mener.

Soyez très précis sur le nom des rues et indiquez l'itinéraire complet du domicile au lieu de rendez-vous.

Nous vous remercions de votre coopération pour nous aider dans cette tâche.

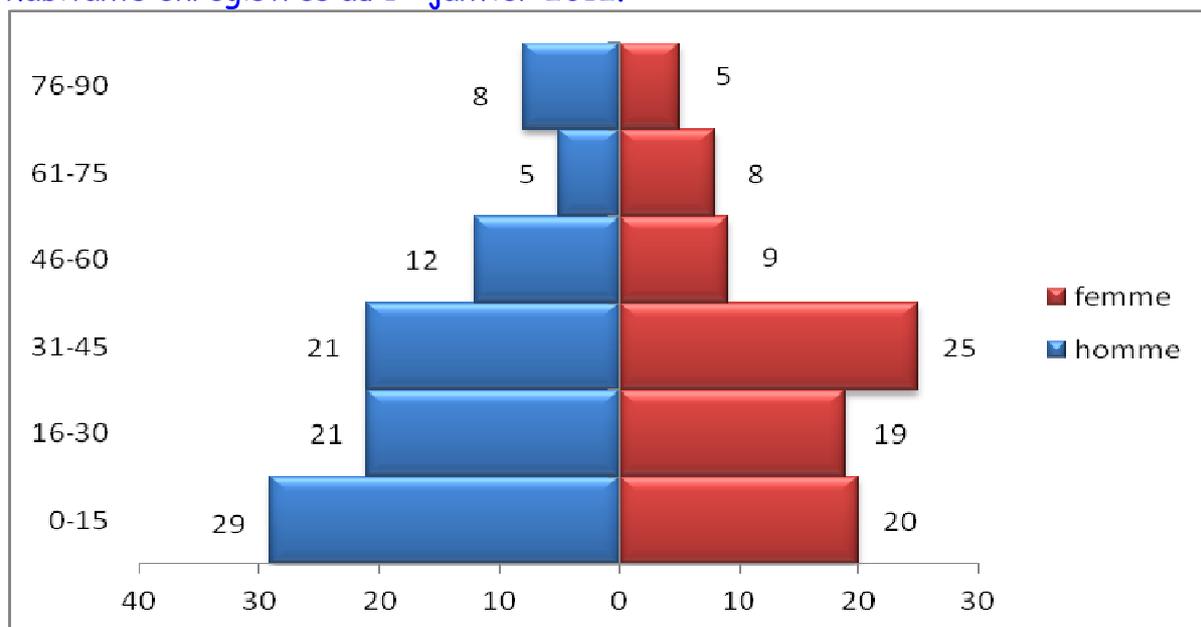
Merci de retourner le questionnaire en mairie.

Si toutefois il vous était impossible de le remettre en mairie, nous sommes à votre disposition pour venir le récupérer.

Très cordialement
Alain Lebouc

La Pyramide des âges de notre village

Base de données « fichier Etat Civil » mairie d'Amfreville-les-Champs sur 182 habitants enregistrés au 1^{er} janvier 2012.



Ages	Hommes	Femmes	Nombre	%			
0-15	29	20	49	27%			
16-30	21	19	40	22%			
31-45	21	25	46	25%			
46-60	12	9	21	12%			
61-75	5	8	13	7%			
76-90	8	5	13	7%			
Total	96	86	182		Nombre	% Hommes	% Femmes
					182	53%	47%

Age	Nombre	%	% Hommes	% Femmes
0-45	135	74%	53%	47%
46-60	21	12%	57%	43%
61-90	26	14%	50%	50%

Une pyramide des âges est un graphique qui indique la composition d'une population par classes d'âges et par sexe, à un moment donné.

Une pyramide des âges donne des renseignements très précieux sur l'histoire de la population concernée : elle montre en particulier la répartition entre jeunes, adultes et personnes âgées, répartition qui dépend en premier lieu de l'évolution de la natalité et de la mortalité ; elle peut aussi mettre en évidence d'éventuels déséquilibres entre femmes et hommes, et elle porte la trace des « accidents » qui ont pu toucher la population étudiée.

AMFREVILLE-LES-CHAMPS

Une population en expansion :

75% de la population dont 27% de moins de 15 ans se situe dans une classe d'âges de moins de 45 ans.

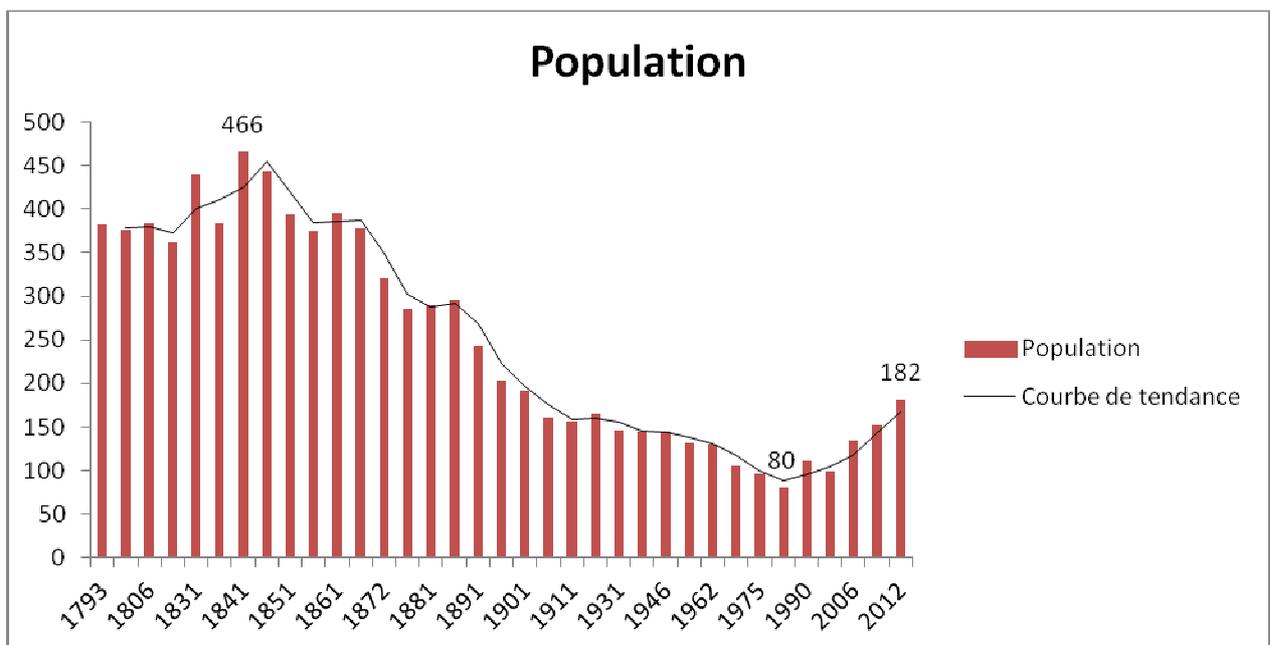
Une spécificité de la population d'Amfreville-les-Champs

14% la population dont 7% de moins de 75 ans et 7% de plus de 75 ans se situe dans une classe d'âges de plus de 60 ans.

12% de la population se situe dans une classe d'âges 46-60 ans.

Ces 12 % soit 21 personnes correspondant à la baisse significative de la population suite à son non renouvellement dans les années 80

Confer graphique ci-dessous.



La Collecte des téléphones portables



Amfreville-les-Champs : Orange élargit son dispositif de collecte des téléphones portables usagés

Pour élargir son dispositif, France Télécom Orange et la mairie d'Amfreville-les-Champs s'associent et organisent la collecte de tous les téléphones portables usagés.

Pour matérialiser ce lancement, Eric Despreux, directeur des relations avec les collectivités locales du groupe France Telecom Orange déposera, le mercredi 23 mai, un collecteur de mobile à la mairie d'Amfreville-les-Champs en présence d'Alain Lebouc, maire d'Amfreville-les-champs.

La mairie d'Amfreville-les-Champs, 1^{ère} commune du dispositif

La mairie d'Amfreville-les-Champs est la première commune de Seine-Maritime à s'associer à ce dispositif. Des collecteurs seront progressivement installés dans plusieurs communes volontaires, pour récupérer les mobiles, toutes marques et opérateurs dont les utilisateurs n'ont plus l'usage. L'objectif d'Orange est de réussir à collecter l'équivalent de 50% des mobiles vendus d'ici à 2015.

Tous les mobiles récupérés en points de vente, dans le réseau entreprise et dans les collectivités locales seront acheminés aux " Ateliers du Bocage ", une entreprise d'insertion membre d'Emmaüs International, dont la vocation est d'aider les personnes en difficulté à retrouver le chemin de l'emploi :

- 80% des mobiles ne fonctionnent plus et doivent être recyclés. Ils sont alors envoyés à des filières spécialisées dans le recyclage des matières et composants, en lien avec un éco-organisme agréé par l'Etat, Eco-systèmes.
- 20% des mobiles peuvent avoir une seconde vie. Les données de chacun des terminaux sont effacées et un test de fonctionnement complet (batterie, clavier, appels) est effectué. Ils peuvent alors être revendus comme mobiles d'occasion vers les pays émergents (Afrique principalement).

Le recyclage des mobiles, un geste citoyen

En plus d'être un geste citoyen, la collecte crée des emplois en France ainsi qu'en Afrique :

- 12 000 mobiles collectés en France = 1 emploi d'insertion créé en France.
- 100 000 mobiles collectés en France = 1 atelier de collecte et 5 emplois créés en Afrique.

Le premier de ces ateliers de collecte et démantèlement de mobiles, créé par les Ateliers du Bocage et Emmaüs International, a vu le jour le 11 mars 2010 au Burkina Faso, grâce au financement d'Orange. Un vrai succès puisque ce sont près de 12 tonnes de déchets de mobiles qui ont été collectés en 9 mois, et sont revenus en Europe pour être recyclés. Un second atelier a ouvert ses portes au Bénin en février 2011, et un troisième à Madagascar en juin 2011. L'ouverture d'un atelier au Niger est prévue pour avril 2012. Depuis l'ouverture du premier centre, ce sont plus de 30 tonnes de déchets qui ont ainsi été collectées.

A propos d'Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 171 000 salariés au 31 mars 2012, dont 105 000 en France, et un chiffre d'affaires de 10,9 milliards d'euros sur les trois premiers mois de 2012. Présent dans 33 pays, le Groupe servait 225 millions de clients au 31 mars 2012, dont 181 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 31 mars 2012, le Groupe comptait 166 millions de clients du mobile et 15 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise « conquêtes 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtit sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

Contacts presse :

Barbara Balluet – barbara.balluet@orange.com – 06 80 30 28 21

La Vie de notre Commune

Des Noces de Diamant le samedi 24 septembre 2011



Noces de Diamant
de « Deux enfants »
de la commune
d'Amfreville-les-Champs

le 25 septembre 1951
Mariage de
M^{elle} Denise FOLLAIN
& de
M. René VAUQUELIN

M. & Mme René VAUQUELIN,
renouvellent leurs engagements,
entourés de leur famille et de
nombreux amis

Nous leur souhaitons une bonne
continuation et leur donnons
rendez-vous dans 10 ans pour
leurs noces de platine.

Un joyeux Noël le samedi 11 décembre 2011



Joyeux Noël pour les 42 enfants de 0 à 12 ans !
Attendu avec impatience le Père Noël a fait son apparition dans une salle comble apportant des friandises et des jouets pour les plus petits ainsi que des bons d'achat pour les plus grands.
Dans une joyeuse ambiance ils ont ensuite partagé un bon goûter.

Rendez-vous déjà pris pour le samedi 8 décembre 2012 !!!

Le Repas des Aînés samedi 14 avril 2012



Un bon repas pour les aînés.
Une vingtaine de convives se sont retrouvés samedi 14 avril à "l'Auberge de la Saône" à Auzouville-sur-Saône répondant à l'invitation de la municipalité.
Après avoir accueilli ses invités dont Monsieur Erick Malandrin Conseiller Général, et évoqué la mémoire de Monsieur Michel Guérillon disparu en juin de l'année dernière, Alain Lebouc maire a salué les deux doyens de l'assemblée Madame Irène Guérillon et Monsieur Maurice Levillain.
Le repas s'est ensuite déroulé dans une joyeuse ambiance jusqu'au milieu de l'après-midi.

La Page utile

La protection de la ressource en eau

L'utilisation des produits phytosanitaires tel que le glyphosate (désherbant) fait l'objet d'un arrêté préfectoral dit « arrêté fossé » du 24 janvier 2012.

Extrait :

Article 2 - Dispositions particulières :

Sont strictement interdits l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout ;

Sont interdits l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire sur et à moins d'un mètre du reste du réseau hydrographique, à savoir les fossés, mares, bétouilles, marnières, cours d'eau, collecteurs et bassins d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages, même à sec, n'apparaissant pas sur les cartes IGN au 25 000^{ème} ou non recensés par arrêté préfectoral.

Accès à l'arrêté :

http://dise.seine-maritime.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_prefectoral_24_01_2012_cle894571.pdf

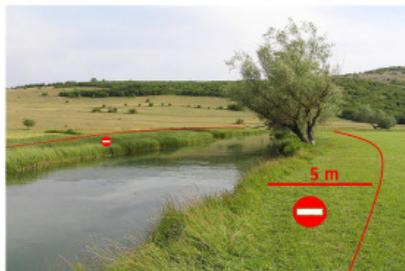
Ne traitons pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES) :

A MOINS DE 5 METRES DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU, ETC. PERMANENTS OU INTERMITTENTS FIGURANT EN BLEU SUR LES CARTES IGN 1/25 000e et recensés par l'arrêté préfectoral du 9 août 2007 (la distance peut être supérieure, consultez l'étiquette).

DANS ET A MOINS DE 1 METRE DES FOSSES (MÊME A SEC), MARES, BÉTOIRES, MARNIÈRES, COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAU, POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN et non recensés dans l'arrêté de 2007

SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'ÉGOUT



TOUS LES UTILISATEURS SONT CONCERNES: PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ENTREPRENEURS.

Panneau et informations disponibles sur les sites internet: <http://dise.seine-maritime.agriculture.gouv.fr/> - <http://draaf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr>

Permanence Mairie rappel :

le lundi de 14h30 à 15h30 et le jeudi de 17h00 à 19h30 ainsi que sur rendez-vous

Téléphone/Fax : 02 35 56 07 86

Courriel : mairie-sg.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.villages76.com/amfrevilleleschamps>

Secrétaire de Mairie: Hélène Ducastel

*Bonne lecture à toutes et à tous,
et rendez-vous au prochain numéro !*

Le Dossier Pré PAVE

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



L'élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) est une obligation pour chaque commune, imposée par l'article 45 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 : dite loi « *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* »

Ce plan doit être établi dans chaque commune sur l'initiative du Maire.

Le PAVE prévoit notamment des dispositions susceptibles de rendre accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite (*exemple : poussettes, landaus voire béquilles*) l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement d'automobiles situées sur le territoire de la commune.

Conformément à l'article 2 III du décret n°2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, la décision d'élaborer le PAVE doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie pendant un mois.

Merci de retourner le questionnaire suivant en mairie.

Vous fréquentez **LA MAIRIE ou LA SALLE COMMUNALE**

- Souvent Occasionnellement Jamais

Vous y allez :

- En véhicule (*y compris 2 roues motorisés et vélo*) à pied

Quelles voies empruntez-vous ?

.....
.....
.....

Où stationnez-vous et dans quelles conditions ? (Tout véhicule, y compris 2 roues à moteur et vélos)

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques à formuler ?

.....
.....
.....
.....

Vous utilisez **LA BOITE AUX LETTRES**

- Souvent Occasionnellement Jamais

Vous y allez :

- En véhicule (*y compris 2 roues motorisés et vélo*) à pied

Quelles voies empruntez-vous ?

.....
.....
.....

Où stationnez vous et dans quelles conditions ? (Tout véhicule, y compris 2 roues à moteur et vélos)

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques à formuler ?

.....
.....
.....
.....

Vous utilisez **LA CABINE TÉLÉPHONIQUE**

- Souvent Occasionnellement Jamais

Vous y allez :

- En véhicule (y compris 2 roues motorisés et vélo) à pied

Quelles voies empruntez-vous ?

.....
.....
.....

Où stationnez-vous et dans quelles conditions ? (Tout véhicule, y compris 2 roues à moteur et vélos)

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques à formuler ?

.....
.....
.....
.....

Vous vous rendez à l' **ARRÊT DU CAR SCOLAIRE ET VOYAGEURS EN FACE DE LA MAIRIE**

- Souvent Occasionnellement Jamais

Vous y allez :

- En véhicule (y compris 2 roues motorisés et vélo) à pied

Quelles voies empruntez-vous ?

.....
.....
.....

Où stationnez-vous et dans quelles conditions ? (Tout véhicule, y compris 2 roues à moteur et vélos)

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques à formuler ?

.....
.....
.....
.....

*Vous vous rendez sur la place du **MONUMENT AUX MORTS***

Souvent Occasionnellement Jamais

Vous y allez :

En véhicule (y compris 2 roues motorisés et vélo) à pied

Quelles voies empruntez-vous ?

.....
.....
.....

Où stationnez-vous et dans quelles conditions ? (Tout véhicule, y compris 2 roues à moteur et vélos)

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques à formuler ?

.....
.....
.....
.....

*Vous vous rendez à **L'ÉGLISE ou au CIMETIÈRE***

Souvent Occasionnellement Jamais

Vous y allez :

En véhicule (y compris 2 roues motorisés et vélo) à pied

Quelles voies empruntez-vous ?

.....
.....
.....

Où stationnez- vous et dans quelles conditions ? (Tout véhicule, y compris 2 roues à moteur et vélos)

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques à formuler ?

.....
.....
.....
.....

Vous utilisez **LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE (Conteneurs Route de BERVILLE)**

Souvent Occasionnellement Jamais

Vous y allez :

En véhicule (*y compris 2 roues motorisés et vélo*) à pied

Quelles voies empruntez-vous ?

.....
.....
.....

Où stationnez-vous et dans quelles conditions ? (Tout véhicule, y compris 2 roues à moteur et vélos)

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques à formuler ?

.....
.....
.....
.....

Vous vous rendez à **L'ARRÊT DE CAR SCOLAIRE**
(situé au carrefour de la route de la Fosse au Loup et de la route de Berville)

Souvent Occasionnellement Jamais

Vous y allez :

En véhicule (*y compris 2 roues motorisés et vélo*) à pied

Quelles voies empruntez-vous ?

.....
.....
.....

Où stationnez-vous et dans quelles conditions ? (Tout véhicule, y compris 2 roues à moteur et vélos)

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques à formuler ?

.....
.....
.....
.....